

CÔTE-D'OR SYNDICAT

# La CFE-CGC, pour une troisième voie

La CFE-CGC, syndicat des cadres, est en train de repenser ses objectifs dans les territoires. Son président national, François Hommeril, était à Dijon, hier.

François Hommeril, président national de la CFE-CGC (Confédération française de l'encadrement-Confédération générale des cadres), était accueilli à Dijon vendredi, par Jean-Marc Icard, le président régional. « On réfléchit à l'organisation des territoires pour demain », explique ce dernier, avant que François Hommeril n'ajoute : « Ce qui est important, c'est de regarder comment faire évoluer notre propre organisation, pour que le militantisme syndical qui s'exprime dans les entreprises soit mis à profit dans le dialogue social territorial ».

## « Accompagner les réformes nécessaires »

Et l'homme, qui ne mâche pas ses mots, affirme sa position, qui n'est pas toujours celle que l'on attendait. Le lien entre formation et emploi, dont on nous rebat les oreilles régulièrement ? « Pour nous ce n'est pas la formation qui crée des emplois. La formation est nécessaire pour conserver la compétitivité des entreprises par les compétences, et grâce à cela permet le maintien des emplois. »

Que penser de la réforme du Code du travail ? « Nous, on s'attache à discuter de tous les sujets. Un sujet, on le



■ Jean-Marc Icard, président de l'Union régionale, et François Hommeril, président national de la CFE-CGC. Photo J. R.

## CONTEXTE

Le président de la CFE-CGC, François Hommeril, fait une tournée des régions, alors même que le syndicat réfléchit sur l'organisation du territoire de demain. La Bourgogne-Franche-Comté est la troisième région visitée. Aux dernières élections TPE/PME, la CFE-CGC en Bourgogne-Franche-Comté est le premier syndicat représentatif dans le collège cadre. « Sa progression en voix correspond à la population de Dijon », souligne G.Lecuelle, secrétaire national et Franc-comtois.

qui auraient pu, qui auraient dû être prises autrement ». Ou encore : « On peut parler aussi de l'hôpital. On y fait du lean management. C'est-à-dire ce que l'on a fait dans l'industrie depuis une vingtaine d'années et qui a amené les résultats que l'on sait : amoindrissement de la compétitivité, absence d'investissement, surengagement, souffrance au travail. Les mêmes "vendeurs de soupe" qui ont fait tant de mal à l'entreprise sont aujourd'hui à l'œuvre à l'hôpital ».

La rentabilité du service public peut-elle être ? « Ce n'est pas un sujet. L'efficacité et la compétitivité oui, mais pas la rentabilité ! »

Le dialogue social risque d'être intéressant dans les mois à venir.

J. Remy

prend, on l'examine, on le regarde. À condition qu'il y ait un sujet. Un Code du travail de 2 000 pages, est-ce que c'est un problème ? Le Code des impôts est deux fois plus lourd, celui du commerce n'est pas mieux. Son surpoids est dû pour moitié à la jurisprudence, pour moitié aux exemptions que l'on a introduites. Est-ce vraiment un sujet ? En revanche, si c'est pour flexibiliser l'économie, autrement dit amoindrir la norme sociale, on ne va pas être d'accord. Flexibiliser les organisations n'est pas facteur de dynamisme économique. Aller vers un moins disant social, la dévalorisation est à rebours du développement et de la compétitivité économique. »

Et François Hommeril ajoute : « Ce que l'on propose à la CFE-CGC, c'est une troisième voie, entre les opposants à tous et ceux qui acceptent tout. Le débat à l'occasion de la loi Travail a cristallisé les positions, les a caricaturées. On a fait le choix de l'intelligence sociale. Nous sommes volontaires pour accompagner les réformes nécessaires, mais pas n'importe lesquelles ». De la même façon quand il évoque la situation locale, il n'a pas peur de le dire (et de démontrer...) : « Alstom est emblématique de décisions mal prises,